

CONSEILLER.ÈRE EN PARCOURS VAE ET AFEST

PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5
- Soit justifier de 2 ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la formation, de l'insertion, du bilan de compétences, de l'orientation professionnelle, des ressources humaines ou dans la fonction de tuteur.

DURÉE DE LA FORMATION

- 47 jours, soit 330 heures en formation théorique
- 70 heures de stage pratique (stage possible au sein de l'entreprise du candidat)

COÛT DE LA FORMATION

Frais administratifs : 90 €

Tarif complet : 6 900€

Tarif pour les parcours partiels :

- DC1 - 49h : **1 225€**
- DC2 - 105h : **2 625€**
- DC3 - 126h : **3 150€**
- DC4 - 49h : **1 225€**

Cette formation est ouverte aux financements suivants :

- **Employeurs : Fonds propres ou via OPCO**
- **Organismes : Pôle Emploi, CPF ou autres**
- **Financement personnel : 5 700€**

ORGANISATION DE LA FORMATION

Il y a 4 blocs de compétences et chacune peut être présentés seuls.

Bloc 1 : Expertise - Conseil en dispositifs VAE et AFEST

- Développer un dispositif pédagogique incluant la préparation à l'évaluation du candidat ou du stagiaire dans le cadre de la démarche VAE ou AFEST

Bloc 2 : Conception d'ingénierie de dispositifs VAE et AFEST

- Élaborer et piloter une ingénierie d'accompagnement ou de formation permettant de répondre aux besoins spécifiques des entreprises et des personnes.

Bloc 3 : Accompagnement des parcours VAE et AFEST

- Accueillir, informer et orienter un partenaire, un groupe, un candidat. Mettre en place un dispositif pédagogique spécifique en lien avec un référentiel de compétences

Bloc 4 : Suivi de l'activité de conseiller en parcours VAE et AFEST

- Assurer le suivi de l'activité, identifier les sources de financement et élaborer une ingénierie financière.

Le.a conseiller.ère en parcours VAE et AFEST est spécialisé.e en analyse de compétences, de l'activités et en ingénierie « sur mesure ». Il.elle a pour mission de développer des dispositifs de VAE et d'AFEST et de déployer la formation à destination des accompagnateurs à la VAE et des référents AFEST in situ. Il.elle sait articuler des dispositifs AFEST avec des dispositifs VAE..

La maîtrise de la notion de compétence et de sa place dans une organisation professionnelle et dans un métier, associée à une capacité d'analyse permet aux conseillers en parcours VAE et AFEST d'identifier les potentialités des bassins d'emplois et les compétences acquises et à acquérir pour les personnes et/ou pour les entreprises.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le.a Conseiller.ère en VAE et AFEST peut intervenir dans tous les secteurs d'activités, dans les domaines des ressources humaines, de la formation, du conseil et de l'insertion:

- Responsable RH
- Responsable Formation
- Formateur
- Coordinateur pédagogique
- Consultant, conseiller en évolution professionnelle ou en insertion professionnelle

COMPÉTENCES VISÉES

- Diagnostiquer les besoins en compétences d'une entreprise
- Conseiller à partir d'un diagnostic
- Animation, conduite, motivation et mobilisation d'une équipe
- Identifier les compétences acquises par un salarié et les compétences à acquérir
- Créer des dispositifs de promotion et de déploiement de la VAE au sein des entreprises
- Accompagner une entreprise à développer la VAE dans sa politique RH
- Articuler et mettre en place les parcours AFEST avec les parcours VAE
- Construire une ingénierie de dispositif d'accompagnement de la VAE en entreprise
- Construire une ingénierie de promotion de l'AFEST en entreprise
- Construire une ingénierie de dispositif AFEST
- Accompagner les candidats à la VAE en collectif et en individuel
- Accompagner les candidats qui réalisent une AFEST.

MODALITÉS DE SÉLECTION

- Dossier d'inscription dûment rempli, afin que nous puissions vérifier que vous répondez aux exigences d'accès à la formation.
- Convocation à un entretien individuel devant un jury de sélection.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Bloc 1 : Mise en situation professionnelle (chantier école, stage...) le candidat élaborera un dossier et le soutiendra devant un jury.

Bloc 2 : Présentation orale à partir d'une étude de cas contextualisée

Bloc 3 : Mise en situation professionnelle d'accompagnement, le candidat produira une note réflexive qui fera l'objet d'une présentation orale

Bloc 4 : Mise en situation professionnelle, présentation orale d'un support écrit



NOUS CONTACTER

INSTITUT DE RESSOURCES EN INTERVENTION SOCIALE

Adresse : 6 bis rue Denis Papin, 92600 Asnières-sur-Seine

Tel : 01 76 64 73 90

Mail : secretariat@institut-iris.fr

Référent handicap : referent-handicap@institut-iris.fr

Site : www.institut-iris.fr



IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES